

Lyon, 14 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les élus métropolitains approuvent la création d'un méthaniseur sur le site de la station d'épuration de Pierre-Bénite

Lors du Conseil métropolitain de ce lundi, les élus ont adopté à l'unanimité une délibération portant sur des études relatives à la réalisation d'une unité de méthanisation dans la station d'épuration de Pierre-Bénite. Ce futur équipement permettra de méthaniser les 12 000 tonnes de boues issues de l'épuration des eaux usées et produira 48 GWh/an de biogaz, de quoi alimenter 190 bus ou bennes à ordures ménagères ou bien chauffer 8 000 logements pendant un an.

Dans le contexte géopolitique actuel et au moment où le prix de l'énergie connaît des hausses très importantes, ce projet de méthaniseur permettra d'augmenter l'autonomie énergétique du territoire métropolitain. Par ailleurs, le projet prévoit de valoriser le digestat issu de la méthanisation, en privilégiant un retour au sol de cette matière riche en azote, qui se substituera aux engrais de synthèse.

L'objectif du projet est bien sûr de produire de l'énergie renouvelable et donc d'améliorer le bilan du territoire en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de diminuer notre dépendance à des ressources fossiles provenant de puissances étrangères mais aussi de réduire le volume des boues à traiter. Il permettra de multiplier par huit la production de biogaz issu des boues de station d'épuration de la Métropole de Lyon.

Le coût d'investissement total du projet de Pierre-Bénite est estimé à 48 M€ et pourrait être subventionné dans le cadre du contrat de plan État-Région par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et par l'ADEME.